

A) SPECIFICATIONS DOUANIERES	
<u>Loi</u> n° 66-923 du 14-12-66	<u>Arrêtés</u> du 22-12-78
<u>J.O.</u> du 15-12-66	<u>J.O.</u> du 28-12-78
MELANGE SPECIAL CARBURANT LIQUEFIE	
B) SPECIFICATIONS ADMINISTRATIVES	
arrêté du 24 /01/94	JO du 19 /02/94
<b>REFERENCE NORME AFNOR</b>	NF EN 589 (1)
<b>LIBELLES DES METHODES D'ESSAI DE LA NF EN 589 (0)</b>	
<b>DEFINITION</b>	Gaz de pétrole pouvant être stockés et/ou manipulés en phase liquide dans des conditions de pression modérées et à température ambiante. Ceux-ci se composent principalement de propane et de butanes, avec de faibles proportions de propène, de butènes et de pentanes/pentènes.
<b>INDICE D'OCTANE MOTEUR "MON"</b> (Annexe B de la NF EN 589)	Minimum 89,0
<b>TENEUR EN DIENES</b>  Totaux (NF EN 27941; DIN 51619) (3) 1,3 Butadiène (DIN 51619)	Maximum 0,5% mole Maximum 0,09 % mole
<b>TENEUR EN PROPANE</b> (NF EN 27941; DIN 51619) (4)	Minimum 20 % mole
<b>HYDROGENE SULFURE</b> ( NF EN ISO 8819)	Négatif
<b>TENEUR EN SOUFRE TOTAL</b> après odorisation (5) (ASTM D 6667-14 NF EN 17178)	Maximum 30 mg/kg
<b>CORROSION A LA LAME DE CUIVRE</b> (1h à 40 °C) (NF EN ISO 6251)	Classe 1.
<b>RESIDU D'EVAPORATION</b> (6) (NF EN 15470; NF EN 15471; NF EN 16423)	Maximum 60 mg/kg.
<b>PRESSION DE VAPEUR RELATIVE A 40°C</b> (7) (NF EN ISO 4256) (NF EN ISO 8973 et Annexe C de la NF EN 589)	Maximum 1550 kPa.
<b>PRESSION DE VAPEUR RELATIVE 150 kPa MINIMUM A UNE TEMPERATURE DE :</b> (NF EN ISO 8973 et Annexe C de la NF EN 589)	- 10°C (qualité A) du 1er novembre au 31 mars 0°C (qualité C) du 1 avril au 31 octobre
<b>TENEUR EN EAU</b> (NF EN 15469) (2)	Passe
	Les gaz de pétroles liquéfiés ne doivent pas contenir d'eau libre à 0°C et à la pression de vapeur saturante en inspection visuelle. Pour les mélanges avec un minimum de 60% de propane, la NF EN ISO 13758 peut-être utilisée pour vérifier cette exigence.
<b>ODEUR</b> (Annexe A de la NF EN 589)	Caractéristique : Particulière et déplaisante à 20% de la limite inférieure d'inflammabilité (LII)

Notes (1) à (7) : voir au verso.

(0) Les méthodes n'étant pas datées, la dernière version en vigueur est à utiliser.

(1) Ou toute autre norme ou spécification en vigueur dans un autre état membre de l'UE, de tout autre Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Turquie garantissant un niveau de qualité équivalent pour les mêmes conditions climatiques. Il est agréé en intersyndical d'utiliser les méthodes de l'EN589 en vigueur.

(2) Dans un but opérationnel, il est permis d'ajouter au plus 2 000 mg/kg de méthanol. Il ne doit être ajouté aucun autre agent antigel.

(3) à (7): Normes à utiliser pour l'arbitrage, en cas de litige, utiliser les méthodes de l'EN589 en vigueur, soit à la date de parution de la CSR:  
(3) et (4) NF EN 27941; (5) NF EN 17178; (6) NF EN 15470 ou NF EN 15471 ; (7) NF EN ISO 4256

Toutes les méthodes d'essai auxquelles il est fait référence ci-dessus comprennent des critères de fidélité. En cas de litige, les procédures pour le résoudre et pour interpréter des résultats sur la base de la fidélité de la méthode d'essai, décrites dans la norme NF EN ISO 4259-2 (spécifications des produits pétroliers et application des valeurs de fidélité relatives aux méthodes d'essai) doivent être appliquées.